
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 5 février 2014 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre D. Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE14 0142

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 février 2014 en y retirant les articles 12.001 à 12.003 ainsi que l'article 20.004.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE14 0143

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le lancement de deux appels d'offres publics visant la conclusion de quatre ententes-cadres pour des services professionnels en ingénierie, en conception d'aménagement du domaine public et pour de l'accompagnement en gestion de projet de construction dans le cadre de différents grands projets à la Ville de Montréal;
- 2- d'approuver les critères de sélection et leur pondération à être utilisés pour l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1133484002

CE14 0144

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Pompacktion inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de pompes et broyeurs de marque Seepex ainsi que leurs composantes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 756 107,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1537-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1133438013

CE14 0145

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à MGB Électrique inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un démarreur électrique pour le groupe motopompe de 5500 hp incluant la livraison, l'assistance technique à l'installation, la mise en service des équipements et autres services requis pour l'usine de production d'eau potable Charles-J.-Des Bailleurs, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 255 179,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13118;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1136281003

CE14 0146

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Dionne + Gagnon services conseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'une étude de positionnement économique du secteur Namur–de la Savane, pour une somme maximale de 70 037,02 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13-13154 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1134009001

CE14 0147

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de consentir à la cession par 9227-7797 Québec inc. à Société en commandite 30 Saint-Jacques, de tous ses droits, titres et intérêts dans la proposition acceptée suivant l'appel public de propositions autorisé par la résolution CE12 0278 du 9 mars 2012;
- 2 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Société en commandite 30 Saint-Jacques un immeuble situé entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, à l'est de la Place d'Armes, d'une superficie totale de 2 023,8 mètres carrés, constitué du lot 1 180 954 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour le prix de 5 425 000 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1131368011

CE14 0148

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 90 000 \$, soit, un montant de 40 000 \$ à Carrefour socioculturel du Centre Afrika pour la réalisation du projet « Accompagnement du monde africain vers une intégration durable » et de 50 000 \$ à Carrefour des femmes de Saint-Léonard pour le projet « Femmes Relais-Saint-Léonard », pour l'année 2014, dans le cadre de l'Entente triennale entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et la Ville de Montréal – Entente MICC – Ville (2011 – 2014);

- 2- d'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1134251004

CE14 0149

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un contrat à La compagnie 3M Canada, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour la fourniture des services requis pour la conversion rétrospective de la collection des bibliothèques de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 034 775 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12943 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel
- 3 - de mandater la Direction générale à procéder à une reddition de comptes après un an d'opération sur les économies réelles engendrées par l'utilisation de la technologie RFID, en particulier au chapitre de la réduction du personnel qui en découle.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1135260003

CE14 0150

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le déplacement de la traverse d'écoliers située à l'intersection des rues Laurier et Rivard dans le secteur PDQ 37, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal vers l'intersection du boulevard St-Joseph et de la rue des Érables dans les mêmes secteur et arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1133666001

CE14 0151

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la création temporaire d'une traverse scolaire à l'intersection des rues Mistral et Christophe-Colomb, dans le secteur du PDQ 31, dans l'arrondissement de Villeray–St-Michel–Parc-Extension, qui sera en fonction jusqu'à la réouverture de l'École primaire St-Gérard.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1144336001

CE14 0152

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la programmation d'événements publics 2014 - 1^{re} partie;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1130577017

CE14 0153

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un budget additionnel de dépense de 138 943,10 \$ équivalent au revenu additionnel correspondant, suite à la réception d'aides financières pour les projets d'efficacité énergétique, et autoriser le Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles à affecter ce montant au budget de fonctionnement de la Section énergie et environnement de la Direction des stratégies et transactions immobilières pour le financement du plan d'économie d'énergie, pour l'année 2014, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1136640001

CE14 0154

Vu la résolution CA14 22 0026 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 14 janvier 2014;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement de crédit de 49 872,31 \$ pour l'installation de mobilier urbain sur l'emprise du collecteur Saint-Pierre (Dossier MADA);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites dans l'intervention financière.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1130811004

CE14 0155

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le versement d'une somme de 1 009 588,80 \$ majorée d'un intérêt quotidien de 163,09 \$, à partir du 8 novembre 2013 à l'ordre de Robinson Sheppard Shapiro en fidéicomis, en règlement partiel de la réclamation dans le dossier de Zurich compagnie d'assurance et al;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1136189005

CE14 0156

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à Me Paule Biron, de la Direction des affaires civiles un chèque au montant de 500 000 \$ en capital, intérêts et frais, libellé à l'ordre de la Ville de Westmount;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1143302001

Levée de la séance à 12 h 15.

70.001

Les résolutions CE14 0142 à CE14 0156 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre D Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville